

**Zone industrialo-portuaire, centre tertiaire, espace agricole et zone touristique.**

## 1. Les ZIP : zones industrialo-portuaire

Une **ZIP** est un espace côtier associant les fonctions industrielles et portuaires. Elles sont situées sur les littoraux pour bénéficier des importations de matières premières et de sources d'énergie.

### ➤ Histoire

Elles se mettent en place entre 1950 et 1970 : Dunkerque, le Havre, Fos-sur-Mer, Rouen, Nantes, Bordeaux, Brest.

- Dans les années 60, pour tirer profit des façades maritimes dans le développement industriel de la France.  
3 ZIP conçues : le Havre (pétrole), Dunkerque (acier), Fos-sur-Mer (sidérurgie, chimie, pétrole)
- Difficultés économiques des 80's (régions industrielles minières en crise par ex), elles deviennent des pôles de reconversion
- La ZIP du **Havre** est une des + vaste d'Europe, 8000 ha.
- Activités diversifiées : raffinage, pétrochimie, cimenterie, mécanique (Renault), activités tertiaires
- Dynamisme de l'arrière-pays continental (hinterland) essentiel.

### ➤ Transport par conteneurs

**Conteneurisation** : mode de transport par caisse métalliques qui peuvent être chargées sur trains ou camions.

- Les infrastructures s'adaptent au trafic et au tonnage des bateaux ; plusieurs terminaux pour **conteneurs** sont aménagés pour accueillir les nouveaux navires porte-conteneurs.
- **Multimodalité** essentielle : train, terminal fluvial, routes sont là pour drainer les flux de marchandises

### ➤ Risques et prévention

- Intégrer les dimensions du développement durable
- Site industriel à risque (raffinage, pétrochimie) surveillée Seveso.

## 2. Un centre tertiaire

Lieu de concentration d'activités de service ayant un rôle polarisant sur un espace :

- Activités de **haut niveau** dans centre ou quartier d'affaire administratif ou politique ; finances, sièges etc.
- Activités de **tertiaire quaternaire**, recherche & développement ; les technopôles.
- Activités de **commerce** : dans des centres commerciaux
- Activités **touristiques** : centre de loisirs (Disneyland Paris).

### ➤ Histoire

Après une forte industrialisation on parle aujourd'hui de société post-industrielle, de tertiarisation, d'économie de services.

Les emplois de services = 70% des emplois en France.

### Effets géographiques

Le tertiaire est concentré dans les **villes** ;

- le **tertiaire supérieur** (centre de recherche, université)
- Des **quartiers d'affaires** (la Défense, la Part-Dieu)
- Des **zones d'activités économiques** (ZAE, comme la Patte-d'oie d'Herblay)
- Des **parcs scientifiques** (Cité Descartes), des **technopoles** (Sophia-Antipolis).

### ➤ Exemple de la Défense à Paris

- Centre d'affaire de niveau mondiale
- Décision de l'Etat en 1958 pour décongestionner le quartier de l'Opéra.
- Choix urbanistique révolutionnaire : on sépare automobile et piétons, construction de tours
- Liaisons de transports intenses : RER, métro, route, SNCF.
- Une modernisation permanente ; participe au rayonnement de Paris.

→ Un quartier qui doit se réinventer en permanence pour rester attractif.

### 3. Un espace agricole

Pas confondre **espace rural et espace agricole** : l'agriculture n'est plus l'activité majeure dans nombre d'espaces ruraux.

La France est le **1<sup>er</sup> pays producteur agricole** en Europe, assurant + de 20% de la production des 25 pays de l'UE en 2004, alors que ce secteur n'emploie que 3,6% environ de la population active française.

#### ➤ L'évolution

La concentration : de 1988 à 2000 le nombre d'exploitation a baissé d'1/3 mais la surface agricole utile de 3% seulement (au profit des espaces boisés, utilité de loisir, de prévention des risques naturels, économique),

- Les **petites exploitations diminuent**
- Les **plus grandes augmentent** car les investissements techniques (machines performantes, irrigation) coutent cher, car les régions se spécialisent dans de grandes cultures (maïs, colza...)
- **1962 la PAC**, Politique Agricole Commune de l'UE, rôle fort, encourageant la croissance de la production (en garantissant les prix agricole même en cas de surproduction).

**Diversité régionale** : Ile-de-France Picardie et Centre regroupent de *très grandes exploitations* ; pourtour méditerranéen, Alpes et Ouest se caractérisent pas la dispersion de *petites exploitations*.

#### ➤ Spécialisation

- Grandes **cultures spécialisées** (un type de plante ou céréale exploité) et fortement mécanisé, dans le Bassin-Parisien, le Nord, le Centre et le Sud-Ouest
- **Elevage bovin** en Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-la-Loire
- Régions de cultures spécialisées : **maraichères** près des grandes villes du littoral breton et dans la basse vallée du Rhône ; cultures **fruitière** méditerranéenne, pommes et poires dans le Centre, l'Ouest et le Sud-Ouest
- La **viticulture** : Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Poitou-Charentes, Champagne.

### ➤ Ex de la Bretagne

- Après la 2<sup>ème</sup> GM, un espace **agricole pauvre et en retard**.
- Etat met en place une **politique volontariste** + la **PAC** : révolution de l'agriculture en Bretagne, devient l'une des plus intensives du monde.
- Passage d'une **agriculture auto-consommatrice** fondée sur la polyculture à une **agriculture moderne** de type **productiviste**.
- Les **industries agro-alimentaires** sont les premiers bénéficiaires de la modernisation : transforment les produits agricoles en denrées alimentaires.
- L'élevage hors -sol prédomine : élevage intensive.

→ Une agriculture qui coûte cher et porte **atteinte à l'environnement**.

## 4. Une zone touristique

La France = **1<sup>ère</sup> destination touristique** du monde, le tourisme marque les espaces et les paysages, littoraux et montagnes.

**82 millions** de touristes en 2008 : **PACA / Rhône-Alpes / Île-de-France** = les 3 plus attractives.

*Le **tourisme** se définit par les activités déployées par les personnes lors de leurs déplacements et séjours dans des lieux différents de leur environnement habituel, que ce soit à des fins de loisirs, pour affaires, ou autre motif.*

### ➤ Typologie du tourisme :

- **Balnéaire** : le + prisé, Deauville plait depuis le XIX<sup>o</sup> à une élite
- **Montagne** : hiver en station de ski, été en randonnée, région Rhône-Alpes, Jura, Vosges, Pyrénées, Massif Central tirent profit de « l'or blanc »
- **Culturel** : monuments (châteaux de la Loire), patrimoine (mémorial de Caen), religieux ( Lourdes), écomusées, patrimoine industriel.
- **Vert** : hébergement à la ferme, gîtes ruraux- espaces récréatifs : parcs à thème (Futuroscope / Vulcania / Eurodisney)

## ➤ Ex de la Côte d'Azur

- Forme un ensemble géographique au sein du littoral touristique méditerranéen français.

### Historique

- Au 18<sup>ème</sup> siècle, aristocratie anglaise
- Le tourisme se développe sous le Second Empire et apparition du chemin de fer : ex à Nice. Clientèle de luxe à Antibes, Monaco.
- 2<sup>ème</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle : massification du tourisme ; élévation du niveau de vie, congés payés et voiture.

### Région touristique importante

- Côte d'Azur bénéficie d'atouts : paysages et climat.
- Tourisme varié : balnéaire, culturel, excursions, affaires.
- Position forte dans le tourisme de luxe, accueil clientèle étrangère

### Formes spatiales

- Les stations de la Côte d'Azur sont nées au 19<sup>ème</sup> siècle.
- Des greffons établis à partir de petits ports de pêche (Menton, St-Tropez).
- Expansion accéléré avec le tourisme de masse après 45.
- Un ensemble qui forme aujourd'hui une conurbation : Nice / Cannes / Grasse / Antibes.

### Préservation des espaces

- **Conservatoire du littoral** : créé en 1975 - préservation des espaces naturels et paysages sur les rivages maritimes ; afin de limiter l'artificialisation du linéaire côtier déjà très avancé il achète chaque année des terrains.
- **Loi littoral 1986** : préservation d'une bande littorale d'une profondeur de 100 mètres le long du rivage, une urbanisation contrôlée et un accès à la mer pour tous.
- **Loi montagne 1985** : une politique spécifique de développement, d'aménagement et de protection ; réaction face à la « bétonisation ».
- **Loi paysage 1993** : protection et mise en valeur des paysages naturels, urbains, ruraux, banals, exceptionnels.
- **Parcs naturels régionaux et nationaux**